
GISELLA GRUBER: ...Maureen Hilyard, Cheryl Langdon-Orr, Yrjö Länsipuro, Olivier Crépin-Leblond, Glenn McKnight, Rinalia Abdul Rahim.

Sur le canal espagnol, nous avons Harold Arcos et Alberto Soto.

Sur le canal français, nous avons Abdeldjalil Bachar Bong.

Nous avons les excuses de Julie Hammer, de Tijani Ben Jemaa, d'Ariel Liang, de Yeşim Nazlar.

Dev Anand est également avec nous. Il vient d'arriver.

Je suis avec vous. Gisella. Nous avons également Silvia Vivanco.

Pour les interprètes, nous avons Claire et Isabelle.

Pour le canal espagnol, nous avons Veronica et David.

Et sur le canal russe Galina et Katerina.

Alors, j'aimerais rappeler à tout le monde de bien donner son nom lorsqu'on prend la parole, non seulement pour la transcription, mais également pour permettre aux interprètes de vous identifier sur les autres canaux.

ALAN GREENBERG: Il semblerait que nous n'entendions plus Gisella.

GISELLA GRUBER: Pardon. Excusez-moi.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

ALAN GREENBERG: Effectivement, c'était votre tour. Vous avez oublié d'allumer votre micro. Donc, premier point à l'ordre du jour, c'est l'approbation de l'ordre du jour. Y a-t-il des personnes qui ont des choses à ajouter, qui ont des commentaires à faire ?

ALAN GREENBERG: J'ai une question pour Rinalia, puisque nous avons Rinalia présente avec nous. En fait, vous êtes prévue pour la fin de notre ordre du jour. Est-ce que vous souhaitez prendre la parole avant ?

Donc Rinalia, vous pouvez nous dire ce que vous préférez soit en prenant la parole, soit en tapant un message dans le chat. Bon, puisque...

Non, nous ne vous entendons pas Rinalia.

Est-ce qu'on pourrait essayer de voir si on peut mettre en marche son micro. On dirait que c'est en marche sur Adobe, mais...

D'accord. Donc, d'après ce qu'elle nous a écrit sur le chat, on va lui demander de parler après les rapports, au début de la discussion.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Ah, ça y est. Ça y est. On vous entend.

ALAN GREENBERG: Donc, bienvenue. Donc, effectivement, vous allez parler au début de la séance discussion, de la partie discussion de notre ordre du jour.

Normalement, ça ne devrait pas prendre trop longtemps. J'espère que cette réunion ne durera pas les deux heures imparties. Mais en général, quand je dis ça, j'ai tort. Donc, on va voir.

Alors, pour ce qui est du point travail, je ne pense pas qu'il y ait des choses à prendre en considération. Il y a certaines choses qui ont été terminées, mais je ne pense pas qu'on ait besoin d'en parler davantage.

Alors, pour ce qui est du personnel, lorsque j'ai mis les petites coches dans les cases, donc normalement tout devrait être bon.

Alors apparemment, personne ne me contredit là-dessus. Donc nous allons passer aux politiques ALAC, activité de développement de politiques. Il paraît qu'Ariel est présente au téléphone. Est-ce que c'est elle qui va nous parler ?

ARIEL LIANG: Oui Alan. Je m'excuse par avance. Il y a peut-être du bruit. Je suis dans un restaurant.

ALAN GREENBERG: Allez-y, Ariel. Vous avez la parole.

ARIEL LIAN: Donc, la liste est courte. Donc, elle est en cours. Alors, nous allons d'abord parler de la proposition de renouveau du .MOBIL, du contrat de registre. Il y a eu une déclaration, une première déclaration qui a été rédigée par Alan. Alan, vous êtes en train de la revoir ?

ALAN GREENBERG: Oui. Je dois y revenir. Je pense que le résultat sera... On ne va pas soumettre quelque chose. Je suis toujours en train de discuter de cette question avec Wafa. Donc, nous en reparlerons à l'ALAC une fois que nous aurons quelque chose à présenter.

ARIEL LIANG: Merci Alan. Alors ensuite, en ce qui concerne un nouveau commentaire. Donc, la proposition d'amendement à la charte de la GNSO, des unités constitutives commerciales. Donc, il semblerait [Inaudible] qu'ils n'aient pas recommandés d'écrire une déclaration là-dessus.

C'est Maureen qui avait apporté ce commentaire. Donc, est-ce que vous voulez ajouter quelque chose là-dessus, Maureen ?

MAUREEN HILYARD: Oui. J'ai fait un petit commentaire assez bref. Donc soyez les bienvenus si vous voulez ajouter quelque chose là-dessus. Mais déjà, je voulais les féliciter. Je crois que c'est bien. En fait, c'est un peu près tout ce que j'avais mis sur mon commentaire.

ALAN GREENBERG: Merci Maureen. Oui, j'ai regardé. Ils ont fait beaucoup de travail de nettoyage, en fait. Et ils ont un petit peu formalisé les choses, mais je n'ai rien vu à ajouter. Je n'ai pas vu d'alerte, de choses qui m'ont alertée particulièrement.

CHERYL LANGDON-ORR: Donc... Donc, j'ai passé en revue la charte. J'ai vu un petit peu ce qu'il y avait...

INTERPRÈTE: L'interprète s'excuse, l'audio est très mauvais.

CHERYL LANGDON-ORR: Alors, voilà comment je procédera... Moi, ce qui m'a impressionné, c'est le nombre de révisions qu'il y a eu.

INTERPRÈTE: Désolé. L'interprète s'excuse. C'est Cheryl qui est au micro, mais on l'entend très, très mal.

ALAN GREENBERG: Alors, Ariel, c'est à vous. Apparemment, il n'y aura pas de déclaration là-dessus.

ARIEL LIANG: Merci Alan. Alors ensuite, nouveau commentaire public sur le rapport GNSO, sur la question des OIG, OING. Donc, les mécanismes de protection des droits curatifs. Donc, c'est quelque chose qui a été fait, qui a été lancé il y a peu de temps et qui sera clos le 1er mars.

ALAN GREENBERG: On devrait sans doute l'envoyer au groupe de travail gTLD – non ? – qui devrait être activé même si on ne l'a pas fait. Ça devrait être le cas. Est-

ce qu'il y a des gens qui souhaitent faire une proposition là-dessus ?
Qu'est-ce qu'on fait ?

De tout évidence, il sera difficile d'activer un groupe de travail dans un délai aussi court. Est-ce que vous avez des suggestions à faire ? Est-ce que ces questions vous préoccupent : un peu ou pas du tout ?

Alors, nous allons l'envoyer, envoyer ceci à la liste de diffusion et voir si quelqu'un souhaite faire quelque chose.

ARIEL LIANG: C'est tout pour les commentaires publics.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Alors, ensuite... Pardon. Candidature des ALS.

HEIDI ULLRICH: Bonjour à tous. Je vais m'occuper de ce point. Alors, je voulais simplement vous dire qu'actuellement nous avons 217 structures At-Large. Pour celles qui ont été récemment certifiées, je crois que c'est les mêmes en fait que le mois dernier. Nous avons besoin d'avis régionaux pour AFRALO sur quelques-unes de leurs structures At-Large qui se sont portées candidates.

Je sais qu'il y avait un point de travail d'ajout de la page de suivi des ALS et des membres individuels.

ALAN GREENBERG: Je crois que nous avons également décidé qu'on enregistrerait sur les ordres du jour le nombre de membres affiliés qu'on a par région. Donc, est-ce qu'on pourrait inscrire un point de travail là-dessus pour l'avenir ? Donc, la question d'ajouter pour celles qui ont des membres individuels, donc pour les trois RALO qui en ont d'ajouter, de faire un suivi là-dessus.

Alors, nous allons terminer les ALS, et je vous donnerais la parole dans un instant.

HOLLY RAICHE: Merci.

HEIDI ULLRICH: En fait, c'est tout ce que j'ai à dire là-dessus.

ALAN GREENBERG: Alors, pour NARALO il y a eu des « décertifications » qui étaient en attente, et je crois qu'à un moment ou un autre... Finalement, on a oublié, aux environs d'Hyderabad, de s'occuper de ça. Donc, est-ce qu'on pourrait réactiver le processus de « décertification » qui avait été commencé ? On a en fait oublié de terminer ceci.

Je ne sais pas si cela concernait uniquement NARALO ou s'il y en avait d'autres. Donc, c'est un autre point qu'il nous faut solutionner. Alors, Holly, je vous repasse la parole. Vous aviez quelque chose à dire tout à l'heure.

HOLLY RAICHE: Merci Alan. Je voulais attirer votre attention. Il y a eu un courriel de Julie qui incluait un lien vers un commentaire. Il y a une contribution très intéressante de Steve Crocker, qui dit des choses très intéressantes sur les nouveaux gTLD.

Et je crois que cela voudrait vraiment que quelqu'un lise sa contribution. Je crois qu'il y a beaucoup de questions relatives aux utilisateurs finaux qui sont intéressantes.

ALAN GREENBERG: Merci. C'est quelque chose qui est effectivement intéressant. Est-ce que c'est des choses qu'on aurait dû dire ?

HOLLY RAICHE: Non, Alan. C'est en fait Steve Crocker qui est très, très compétent au niveau technique. Alors, je ne sais pas si c'est quelque chose qu'on aurait remarqué, mais c'est très, très intéressant de lire ce qu'il a à dire. Je me suis dit qu'il y avait sans doute des choses auxquelles on aurait dû réfléchir.

Ce n'est pas quelque chose qu'on aurait dû dire, mais c'est quelque chose qui est intéressant.

ALAN GREENBERG: Ah, j'apprécie. Très bien, merci. Je n'avais pas encore lu ce commentaire. Alors, nous passons maintenant aux rapports des groupes de travail, des RALO, des liaisons ou de toute autre personne qui a quelque chose à dire ou à ajouter au rapport qui a déjà été publié.

Alors, j'ajoute quelque chose par rapport à ça avant de vous passer la parole. C'est bien sûr si vous avez publié votre rapport. Il y a un certain nombre d'organisations qui ne font pas de rapport mensuel de manière régulière. Alors, je ne peux pas vous dire qui, mais je pense qu'il serait bon que chacun regarde quand le dernier rapport a été publié.

Alors, Maureen a la main levée et je crois qu'il y avait quelqu'un d'autre [inaudible]. Maureen, allez-y.

MAUREEN HILYARD: Merci. Très brièvement, mon rapport est en ligne, mais je voulais noter le fait qu'il y a eu une annonce aujourd'hui par rapport au poste de ccNSO. Et c'est en fait Wafa qui a été choisie. Elle n'est pas là. Elle n'est pas présente à l'appel.

ALAN GREENBERG: Merci. Cheryl, c'est à vous.

CHERYL LANGDON-ORR: J'ai un nouvel ordinateur aujourd'hui. Donc, je n'ai aucune excuse pour ne pas participer. Alors...

GISELLA GRUBER: Nous avons vraiment des problèmes d'audio et d'interprétation.

CHERYL LANGDON-ORR: Alors, une chose qui est intéressante et je le mettrais dans la section du haut. Donc, pour le conseil de la GNSO, il y a des changements, et le

résultat, c'est que c'est la première fois que lors d'une réunion de la GNSO... En fait les réunions sont faites en live, en streaming. Donc, il y aura une liste qui sera créée.

Une liste de diffusion des observateurs, et du point de vue de la transparence, je crois que c'est extraordinaire. Mais du point de vue de l'interaction avec notre point de vue, c'est quand même quelque chose qu'il nous faut noter.

ALAN GREENBERG:

Merci Cheryl. La seule chose que je puisse dire par rapport à ça, c'est « Alléluia ». J'ai écouté un certain nombre de discussions lorsque j'étais liaison à la GNSO et les personnes qui arrivaient au Conseil, en fait, promettaient de ne rien dire lorsqu'ils avaient accès à la liste, la liste de diffusion. Et on empêchait les gens parfois de parler.

Donc, en fait, on peut se rendre dans les archives. On peut lire, etc., tout ce qui s'est passé, mais vous imaginez un petit peu, que c'est un petit peu compliqué quand on ne fait pas partie du Conseil. Donc, je ne sais pas qui, à la GNSO, a décidé de ce changement, mais c'est une excellente chose.

YRJÖ LÄNSIPURO:

Je voulais... Il y aura donc à Copenhague une réunion. Il y a un point très intéressant. Il y a une étude du conseil de l'Europe. Nous en avons parlé à Hyderabad.

ALAN GREENBERG: J'ai vu qu'il y avait une autre personne qui avait la main levée, mais je ne sais pas qui c'était. C'était Glenn ?

Non, c'est bon. Alors, ensuite, s'il n'y a pas d'autres commentaires nous allons passer la parole à Rinalia Abdul Rahim. Alors, on va voir si ça fonctionne avec votre micro.

RINALIA ABDUL RAHIM: Vous m'entendez ? Ça va ?

ALAN GREENBERG: Très bien.

RINALIA ABDUL RAHIM: Alors, c'est parfait. Donc, je suis très heureuse d'être avec vous. Je suis un peu enrhumée. Donc si vous ne m'entendez pas bien, n'hésitez à le dire dans le chat. J'ai trois choses à vous dire aujourd'hui, trois mises à jour. Premièrement, ça a déjà été mentionné par Holly. Donc, il y a eu les commentaires personnels de Steve Crocker sur les indicateurs de santé des technologies d'identifiant.

Donc, il y a eu beaucoup de discussions au niveau du Conseil, à savoir s'il fallait qu'il soumette quelque chose de son point de vue personnel. Et, en tant que président du Conseil, bien sûr tout ce qu'il peut dire est un petit peu et souvent représenté comme venant de l'ICANN ou en sa qualité de président. Mais, en fait là, il faut que ce soit très clair que ces commentaires sont venus de lui-même, de lui en tant que personne, qui connaît bien l'Internet, pas du point de vue du Conseil.

Deuxième chose que je voulais vous dire. Donc, le Conseil aura un de ses trois ateliers, trois retraites annuelles, à Santa Monica en février. En principe, lorsque nous avons ce type de réunion, le PDG et l'équipe de direction produisent un rapport, et en général, je vous le fais passer.

Alors, ce qui sera nouveau par rapport à ce nouveau rapport, c'est qu'on devrait avoir une séance avec le PDG et son équipe de direction lors d'une réunion de l'ICANN. Donc vous pourrez poser des questions sur ce qui est contenu dans le rapport en lui-même. Et ce qui me plaît par rapport à ce rapport, c'est qu'il y a beaucoup de transparence par rapport au travail qui est fait au niveau de l'organisation, au niveau du personnel de l'ICANN.

Et je crois que c'est bon pour la communauté. Il est bon que la communauté puisse y avoir accès et poser des questions. En ce qui concerne l'atelier qui a lieu à Los Angeles, il y a certains sujets qui sont assez typiques et je vais vous en présenter quelques-uns.

Bien sûr, les comités du Conseil vont se retrouver. Nous aurons notre propre ordre du jour, ordre de travail. Nous allons considérer le statut de la piste de travail numéro 2 sur la responsabilité, les progrès qui sont faits dans ce domaine. Nous allons avoir des sessions sur la protection des données et le WHOIS.

Nous allons avoir une discussion très intéressante sur l'espace des noms de domaine et l'instabilité. C'est un sujet qui est très courant et qui implique des parties externes. Il nous faut essayer de voir comment aller de l'avant, comment coordonner les choses, parce que cela ne fait pas nécessairement partie de la juridiction de l'ICANN. Nous aurons

également une séance sur la présentation générale des questions juridiques, ainsi que sur la stratégie avec Göran et son équipe

Donc, vous aurez davantage d'information là-dessus à l'avenir une fois qu'il y aura davantage de contexte. Il y aura également une réunion du Conseil, et parmi les points de travail, nomination des liaisons pour les différentes révisions, les révisions SSR et RDS.

Donc, voilà tout ce que j'ai à vous dire là-dessus, et j'aurais davantage de choses à vous dire une fois que l'atelier aura eu lieu.

ALAN GREENBERG:

Merci Rinalia. Je ne sais pas qui a son micro en route. C'est Holly qui avait des commentaires de temps à autre. Donc, si Holly vous pouviez éteindre votre micro, ce serait bien. Alors moi, j'ai quelques commentaires et ensuite, je vois que la main d'Holly est levée. Alors, premièrement, Rinalia merci d'avoir fait pression sur Steve pour qu'il nous fasse ses commentaires personnels.

Je trouve qu'il est ridicule qu'on pense qu'il n'est pas possible de différencier des commentaires qui sont faits à titre personnel et des commentaires qui sont faits à titre de PDG, quelle que soit la personne. Moi, je n'aimerais pas qu'on m'étiquette simplement, parce que je suis président de l'ALAC et que je n'ai pas le droit de faire mes commentaires personnels. Donc, je crois que c'est la même chose pour lui.

Donc, merci de l'avoir incité à le faire. Alors, deuxièmement, il me semble que lors d'atelier précédent, je ne sais plus exactement lequel c'était, mais le Conseil avait fait une annonce en disant : « À partir de

maintenant, nous allons être très ouvert et transparent. Nous allons avoir des transcriptions, des enregistrements des réunions du Conseil qui seront disponibles. »

Par exemple, je crois qu'il y a eu un débriefe de deux heures qui avait été diffusé. Mais depuis lors, je ne me souviens de rien d'autre. Alors, est-ce que tout ceci est terminé ? Est-ce que les choses seront de nouveau cachées ou est-ce qu'on va voir un petit peu ce qui se passe au Conseil ?

RINALIA ABDUL RAHIM:

Le travail continue. Je vais vous envoyer le rapport qu'ils ont diffusé. Au sein de ce rapport, il y avait des points problématiques. Au niveau de cet atelier aussi. Il va y avoir des transcriptions, des enregistrements et une révision pour voir ce qui peut être diffusé et pour ce qui ne peut pas l'être.

J'attends-moi aussi de voir ce qui va être fait à ce propos. Dès que j'en saurais plus, je vous le dirais.

ALAN GREENBERG:

Est-ce que je me trompe ? Est-ce qu'il a été dit que les réunions du Conseil allaient être disponibles pour tout le monde ?

RINALIA ABDUL RAHIM:

Je ne pense pas qu'on a résolu ce point-là encore. Je ne pense pas. C'est une discussion qui est en cours de développement.

ALAN GREENBERG: Bien, nous verrons alors. Ensuite, nous avons Holly qui demande la parole.

HOLLY RAICHE: Ma question se trouve dans le chat. Je voudrais avoir un rapport de l'atelier. Les thèmes dont a parlés Rinalia sont très intéressants et j'apprécierais qu'il y ait donc un rapport fait sur cet atelier. Je pense que ce serait très utile. Merci.

ALAN GREENBERG: Est-ce qu'il y a d'autres commentaires ou des questions pour Rinalia ?

Puisque personne ne demande la parole, nous vous remercions et nous vous libérons Rinalia. Vous pouvez rester avec nous si vous le voulez, mais si vous avez d'autres choses à faire, nous le comprendrons. Merci.

Prochain point de l'ordre du jour : mise à jour des nominations au sein de l'ALAC. Il y a eu une discussion à propos de l'équipe de révision du SSR et des nominations, à savoir... être révoqué.

Et d'après ce que j'ai compris, l'ALAC peut toujours prendre des décisions si l'ALAC décide de le faire. Donc, l'ALAC pourrait refuser de ratifier cela, et à ce moment-là, quelque chose devrait être fait pour rouvrir la discussion. Sinon, ces positions ne seront pas assumées.

Il faudra, si l'ALAC choisit de le faire, il faudra que quelque chose soit repris dans ce sens, et je pense que l'ALAC peut révoquer complètement et faire son propre choix. Le seul précédent qui existe, c'est la révision précédente. Le comité de sélection qui était sous les

ordre d'Olivier à l'époque et d'après ce que je sais, chaque fois qu'on a fait des sélections, elles ont été ratifiées.

Donc, il n'y avait pas d'option. Ce comité pouvait donner des options. Et dans le cas de .MOBIL, il l'a fait. Est-ce que quelqu'un voudrait qu'on aborde ce point-là à Copenhague ? Dépêchez-vous de le dire, parce que notre ordre du jour de Copenhague est en train de se remplir.

À mon avis, nous sommes dans la même situation qu'auparavant, à moins que l'ALAC ait pris une décision et veuille changer de direction. Bien. Donc, je voulais dire cela. En termes de sélection, en cours de réalisation, nous avons deux sélections ouvertes.

La première pour le produit des enchères et du CCWG n'est pas un groupe qui va distribuer de l'argent, mais qui va établir les règles et décrire les organisations, et la façon de s'organiser dans ce sens.

Nous avons eu très peu de réponses à l'appel qui a été fait et nous ne pouvons pas remplir le minimum d'exigences. Selon la charte, nous devons avoir au moins deux membres ou au plus cinq. Nous n'avons pas pu sélectionner ces membres, donc je serais ravi de voir d'autres personnes se proposer.

Je ne sais pas si je comprends vraiment ce qui se passe. Je remercie tout le monde de m'aider à comprendre. Lors des présentations, des appels précédents du CCWG et des équipes de... en formation d'équipe, nous avons beaucoup plus de monde. Peut-être ici, il s'agit de choses qui n'intéressent pas beaucoup les gens. Il s'agit d'une série de règles qui ne vous intéresse pas beaucoup. Vous n'avez pas envie de participer.

En tout cas, j'ai été surpris de voir qu'il y avait si peu de gens qui se proposaient pour former ces groupes. Si quelqu'un a davantage de détails à me donner, je serais ravi d'entendre ces détails. En tout cas, les réponses pour le moment pour .ONG, pour le conseil consultatif de .ONG, les résultats ne sont pas très bons et nous allons... Je pense que nous allons pouvoir faire quelque chose si la période arrive à sa fin.

Est-ce que quelqu'un a quelque chose à ajouter ici sur ce comité de sélection des candidats d'ALAC ? Et je voulais vous dire aussi que je vais prendre la co-présidence, je vais assumer la co-présidence du comité de sélection du CCWG qui va travailler sur les enchères. Cela sera organisé assez rapidement. Est-ce que quelqu'un a quelque chose à ajouter ?

Si ce n'est pas le cas, nous passons au prochain point de l'ordre du jour. La révision d'At-Large. Holly ? Cheryl ?

HOLLY RAICHE:

Bien. Alors, nous avons un document de la révision, qui a été révisé, qui va être présenté le 31 janvier. Nous avons demandé à ce qu'un webinaire soit organisé avant ou après la diffusion de ce document et avant la réunion de Copenhague en attendant, nous avons organisé deux réunions pour Copenhague.

La première, ce sera une réunion avec l'ICANN, avec des instructions très claires. C'est une réunion qui doit être interactive, qui doit commencer par expliquer les changements qui ont été faits au document ou pas et pourquoi. Ensuite, nous allons avoir une discussion avec la communauté At-Large. Ce sera une réunion ouverte, mais je

crois que nous devons nous assurer que la communauté At-Large soit là, soit présente.

Sinon, il y a une autre réunion qui aura lieu donc le dimanche et une autre réunion qui aura lieu le mardi. Au cours de laquelle, nous devons rédiger une réponse au document de révision qui va être présenté aux commentaires publics. Nous devons commencer à travailler bientôt et je vais demander au groupe de travail de se mettre à travailler bientôt et de commencer à répondre.

Nous allons devoir donc rédiger quelque chose avant Copenhague. Il est clair. Nous savons déjà plus ou moins ce que nous allons dire. Il y a une troisième réunion possible.

Un atelier qui a été suggéré par l'ICANN et comme un atelier ouvert à la participation de tous, pas seulement de la communauté ALAC. Je ne sais pas s'il va avoir lieu. En tout cas, si c'est le cas, nous serons... Nous y participerons.

Au niveau des documents, je pense que les gens qui participent à cette révision At-Large ont vu sur notre site Internet des documents. On inclut un [inaudible] pour expliquer ce qu'ils voulaient dire à propos des structures At-Large, des membres individuels, comment cela devait fonctionner. C'est le début de leur réponse. Ils n'ont pas encore répondu à ma question, mais en tout cas, les groupes de travail peuvent commencer à travailler sur ces deux documents et sur les commentaires, comme je l'ai dit. Et, à partir du 31 janvier, nous allons pouvoir analyser ce document.

Donc, le groupe de travail va devoir travailler avant la réunion de Copenhague pour voir ce que nous allons dire dans ce texte que nous devons rédiger et présenter ensuite aux membres de l'ICANN à Copenhague. Une fois que ce groupe de travail se sera réuni, nous nous mettrons donc au travail.

Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

ALAN GREENBERG:

Oui. J'ai quelques commentaires. En termes du séminaire web, je pense que ça va être organisé le plus tôt possible après la diffusion de ce matériel et j'ai déjà suggéré que si l'on veut qu'il y ait beaucoup de public à cette réunion, nous devrions organiser cette réunion le plus tôt possible.

HOLLY RAICHE:

Je suis d'accord avec vous, Alan.

ALAN GREENBERG:

Mais je n'ai rien vu de fait encore. En termes de groupes de travail d'At-Large et de toutes les personnes qui voudraient participer à la rédaction de notre réponse, je suggère que si le rapport va être présenté le 31 janvier ou le 1er février...

Je suggère que l'on organise une réunion hebdomadaire – et je dirais au début de la semaine vers le 6. Ensuite, à partir de là, une réunion hebdomadaire pour commencer à travailler. Si nous voulons le faire, nous devons envoyer un Doodle pour organiser cette réunion d'ailleurs.

Donc, vous pouvez organiser cette réunion à la même heure tous les jours, chaque fois chaque semaine, ou différemment. Comme vous voulez. Comme certains d'entre nous vont partir, vont aller à Copenhague et vont partir un peu à l'avance, nous devons organiser ce séminaire web de façon à ce que le groupe de travail puisse avoir déjà une idée de ce qu'il veut faire circuler, de ce qu'il veut rédiger par la suite.

Vu les différences de ce qui avait été dit, on avait dit ALS et membre individuel, puis le rapport rédigé dit autre chose. Donc, je crois qu'il faut qu'il y ait le minimum d'erreurs de ce type qui soient reproduites. Nous ne pouvons pas dire : « Oh! Non. Nous ne voulions pas dire cela dans notre rapport. » Attention.

Je crois qu'il faut commencer à travailler bientôt et ne pas commettre ce type d'erreurs de façon à ce qu'à Copenhague nous ayons un rapport qui soit presque prêt. Vous savez tous comment sont nos réunions lorsque nous avons des réunions de l'ICANN; nous avons des ordres du jour très serrés et ce n'est un bon moment pour commencer à rédiger des textes. Donc, ce texte devrait être rédigé à l'avance.

HOLLY RAICHE:

Oui, je suis tout à fait d'accord avec vous, Alan. Je crois qu'on pourrait faire une action à suivre pour que l'ICANN fasse un Doodle pour la première semaine de février de façon à organiser ce séminaire web. Et je crois que nous devrions... Je sais qu'il y a des membres d'ALAC qui n'appartiennent pas à ce groupe de travail.

Mais j'ai l'impression que l'invitation devrait quand même passer par l'ALAC et dire que si les gens sont intéressés pour entrer dans ce groupe de travail, qu'ils le fassent de façon à ce qu'on puisse utiliser cette liste de diffusion ou quelque chose comme ça. Je ne veux pas envoyer tout cela à l'ALAC systématiquement.

J'aimerais qu'il y ait un groupe de travail avec une liste de diffusion qui incluent toutes les personnes intéressées.

ALAN GREENBERG:

Vous pouvez envoyer cela à la liste interne de l'ALAC. L'ALAC a beaucoup de membres qui sont affiliés au sein d'At-Large depuis longtemps. Donc, envoyez cela.

Envoyez cela aux listes et dites aux gens de s'identifier, de se présenter comme observateur, comme membre de ces groupes de travail, et de passer par la liste de diffusion. Si vous le faites comme ça, vous aurez des réponses. Merci. Je vois qu'Heidi lève la main. Puis Cheryl. Heidi, vous avez la parole.

HEIDI ULLRICH:

Oui, Alan. Je voulais savoir quel est le contenu de cette action à suivre. Nous allons faire le webinaire une semaine avant et il va y avoir l'assemblée de LACRALO à Los Angeles, la semaine prochaine.

ALAN GREENBERG:

D'accord.

L'horaire pour ce séminaire web – ou ce séminaire de débriefe, comme vous voulez l'appeler – devrait être organisé indépendamment des réunions de groupes de travail. Si la première réunion du groupe de travail a lieu avant le séminaire, peu importe. Nous ne devrions pas dépendre des autres, sinon on risque de perdre une semaine. C'est ce que je voulais dire.

HEIDI ULLRICH: Quelle est l'action à suivre que vous voulez qu'on rédige ?

HOLLY RAICHE: Je vais envoyer cet après-midi, je vais utiliser la liste interne d'ALAC pour dire que toutes les personnes qui veulent participer à la discussion portant sur la révision devraient s'identifier à travers la liste de diffusion. On va utiliser la liste de diffusion du groupe de travail. Le deuxième point...

Alan, est-ce que vous pensez qu'il faut que l'on ait, que l'on organise une réunion du groupe de travail et un séminaire web ?

ALAN GREENBERG: Oui.

HOLLY RAICHE: Cheryl, est-ce que vous êtes d'accord ?

ALAN GREENBERG:

Holly, je m'excuse, mais je pense que si nous n'avons pas ces deux réunions dans la même semaine, nous allons perdre une semaine complète de discussion au sein de notre groupe de travail. Je pense que c'est essentiel. Je crois que nous devrions organiser une réunion pour chaque semaine du mois de février, c'est-à-dire le 6, le 19. Organiser donc une réunion pour le lundi ou le mardi en début de semaine.

Ça, c'est à vous de voir. Mais je pense que nous ne pouvons pas perdre de temps.

CHERYL LANGDON-ORR:

Je pense que nous allons proposer un horaire rotatif avec le Doodle et je pense que ce séminaire web ne devrait pas être organisé avant le 6. Le groupe de travail, tel qu'il est actuellement... Nous devons organiser cela.

Il faut que cela soit alimenté par un séminaire web. Cependant, je pense qu'un séminaire web général... Nous devons nous assurer que le Doodle annonce ce séminaire web à l'avance. C'est très important pour qu'il y ait suffisamment de public, pour que tout le monde soit au courant.

Je suggère qu'on ait un système pour collecter, pour recueillir des commentaires sur la liste de diffusion ou sur la page wiki sur laquelle tout le monde devrait entrer, qui ne se limiterait pas au groupe de travail et avoir un document Google qui serait en lien avec cette page wiki et qui permettrait de faire des commentaires pour tout le monde, pour tous les gens, même pour les gens qui n'appartiennent pas au groupe de travail.

Nous n'avons que très peu de temps pour rédiger ce document, mais je pense que si nous nous organisons correctement, nous pourrons faire quelque chose de raisonnable. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci Cheryl. Je crois que je voudrais voir comment nous allons travailler. Si nous avons un autre document dans lequel ceux d'entre nous qui travaillent doivent faire des centaines de commentaires sur ce rapport, ça va être difficile.

Donc, nous devons voir comment ce rapport a été modifié, s'il a été modifié, s'il n'a pas été modifié et à ce moment-là, voir, faire une analyse. Je crois que nous devons, que nous allons devoir un petit peu improviser tant que nous n'aurons pas vu ce rapport. Ensuite, nous devons prendre des décisions rapides. Je crois que...

Je parlais de la méthodologie de documents Google, du recueil de commentaires. La réunion va être prévue. Si nous finissons avant, nous pouvons toujours annuler une des réunions prévues. Ce n'est pas un problème.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur le travail de la révision d'At-Large ?

S'il n'y en a pas, nous passons au prochain point de l'ordre du jour, c'est-à-dire le BMSPC. Tijani n'est pas sur cet appel et Julie, non plus. Est-ce que quelqu'un veut dire quelque chose à propos du processus de sélection pour les membres du Conseil ?

Je ne vois pas de mains levées. Nous passons au prochain point de l'ordre du jour, le point 10 : les membres du FBSC et les questions liées au budget. Je ne sais pas si on a les membres du FBSC. Heidi, est-ce que j'oublie quelque chose ?

HEIDI ULLRICH: Je m'excuse, Alan. Est-ce que vous pouvez répéter ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Olivier, je vois que vous levez la main. Je pense que je sais pourquoi, mais je reviendrais. Je vous donne la parole tout à l'heure. Au niveau des membres du FBSC et de l'exercice fiscal, pour le budget 2018, est-ce qu'il y a un problème ?

HEIDI ULLRICH: Non, c'est juste pour les demandes de budget additionnel pour l'exercice fiscal 2018. C'est tout.

ALAN GREENBERG: Okay. C'est plus simple. Nous allons revenir en arrière. Je pense qu'Olivier va nous parler du processus de sélection pour les membres du Conseil. Nous lui donnons la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Est-ce que vous m'entendez ?

ALAN GREENBERG: Oui, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Bien. Je voudrais vous donner quelques nouvelles. EURALO a voté après la demande de structures At-Large européennes. Avec l'aide de Sébastien Bachollet, nous avons 55 ALS qui ont voté et les votes ont été terminés. Nous avons 52 % en faveur, 42 % contre la pétition.

Donc, Sébastien Bachollet sera ajouté à la liste finale. Je crois que le processus est maintenant, va être le suivant. Il y a un autre RALO qui doit exprimer sa décision.

Je ne sais pas à qui est destiné ce rapport. Je pense au président d'EURALO d'un côté et aux membres du BMSPC de l'autre. J'ai fini.
Merci.

ALAN GREENBERG: Merci Olivier. Pour ceux qui ne se souviennent pas de nos règles de procédure, les règles de procédure indiquent que si l'on veut ajouter quelqu'un, un candidat, à la liste, il doit être soutenu par des votes d'abord au sein de trois ALS au moins, qui devraient voter pour que cette personne soit ajoutée à la liste comme candidat.

Olivier, est-ce que vous avez encore levé la main ? Est-ce que vous levez encore la main ? Est-ce que....

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Non. C'est une erreur.

ALAN GREENBERG: Okay. Nous revenons à notre ordre du jour. Nous en étions au sous-comité du budget des finances. Ce sous-comité se réunit demain pour faire la révision des demandes actuelles de budget. Nous avons un grand nombre de demandes.

Je n'ai pas le chiffre précis, mais je sais qu'Heidi doit avoir ce chiffre. Je sais qu'il y a sept demandes ALAC. Heidi, est-ce que vous avez les chiffres des RALO ?

HEIDI ULLRICH: Le total est vingt-cinq. Donc, un total de vingt-cinq. Vous avez dit sept pour ALAC ?

ALAN GREENBERG: Oui. Donc, on a dix-huit demandes des autres RALO.

HEIDI ULLRICH: Donc, on a une grande augmentation par rapport à l'année dernière.

ALAN GREENBERG: Quelque chose qu'il faudrait souligner : le FBSC n'a pas encore analysé cela. Nous allons le faire demain et je pense que nous allons envoyer plusieurs demandes pour une nouvelle rédaction avec quelques modifications, en tout cas quelques commentaires que je voudrais faire. Le comité de participation a présenté une demande que l'ALAC a renvoyée pour avoir une présence d'At-Large lors de l'IGF, lors de la réunion de l'IGF.

Cette demande, que je soutiens dans son concept, parce que je pense qu'il y a beaucoup de gens d'At-Large qui financent leur propre voyage pour se rendre à l'IGF, pourtant l'At-Large doit être présent à cette réunion. Cela ne veut pas dire qu'on doive envoyer beaucoup de gens qui iraient payés par At-Large au nom de l'ALAC. C'est quelque chose dont nous devons discuter.

En tout cas, la demande a été faite pour cinq personnes. Et il y a deux demandes de RALO aussi portant là-dessus. Les RALO font normalement des demandes pour les IGF... Les RALO qui font normalement leurs demandes pour l'IGF sont l'AFRALO et l'APRALO.

Les possibilités que l'on ait treize personnes qui soient financées pour se rendre à l'IGF est un peu rare, une illusion. Nous devons rationaliser ces demandes, ces trois demandes pour en faire quelque chose qui pourra être accepté. Je pense que si l'on demande trop, ça va être refusé donc ou le personnel va décider de qui va pouvoir y aller et de qui ne pourra pas y aller.

Je pense que c'est dangereux. C'est dangereux de laisser les choses fonctionner comme ça. Donc, je pense que nous devons être attentifs sur ce point-là. Au niveau de la valeur en dollars, c'est quelque chose de sans grande importance. Ça représente 30 % du budget total des SO et des AC, et pour une seule demande.

Donc, je crois que l'on risque d'avoir quelques problèmes pour certaines de ces demandes. Mais je pense que dans une semaine ou deux, je crois que la fin c'est le 31. Est-ce que c'est correct, Heidi ?

HEIDI ULLRICH: Non. Oui. Bon. Le délai est le 30. Alors, si vous pensez avoir besoin de quelques jours de plus, vous pouvez demander à ce que l'on repousse le délai.

ALAN GREENBERG: Nous allons en discuter lors de la réunion de demain. Pour moi, il serait vraiment difficile d'arriver d'ici demain à trouver une solution pour les renvoyer. Entre autres choses, on ne sait pas si on aura une autre réunion FBSC entre deux, ou alors le FBSC veut bien que je m'en occupe pour faire le tri définitif. Bon.

Il y a du travail à faire demain. Mais je pense que de toute façon, nous allons avoir besoin d'un délai supplémentaire. Le 31, c'est dans six jours.

HEIDI ULLRICH: Si vous pouviez en parler avec Rob Hoggarth lorsque Rob Hoggarth sera sur l'appel demain, de parler un peu du processus, de la procédure officielle pour s'en occuper.

ALAN GREENBERG: Étant donné que je serais présent à l'appel dans neuf heures et que vous aussi, n'hésitez pas à me le rappeler. J'imagine qu'il y aura quelqu'un d'autre aussi qui pourra aussi nous rappeler d'en parler. Y a-t-il d'autres personnes qui ont des choses à dire par rapport aux demandes budgétaires supplémentaires ? Non. Très bien. Alors, point suivant. Il paraît qu'on va se retrouver à Copenhague, dans un mois ou deux. Donc, je vais passer la parole à Gisella qui va nous aider à nous

organiser. Quelles sont les décisions à prendre pour aujourd'hui ? Sur quoi faut-il travailler, etc. ?

GISELLA GRUBER:

Merci Alan. Je vais afficher le planning. Pour la plupart d'entre vous, vous avez l'habitude de voir le fichier Excel multicolore sur lequel je travaille, mais malheureusement, je ne suis pas prête à vous le montrer, pour vous montrer comment les séances seront organisées, parce que nous avons un petit problème pour terminer notre planning, notre organisation.

Alors, pour l'instant, en ce qui concerne les réunions de groupe, nous avons la ccNSO, le Conseil d'administration, et le GAC. Il y a les réunions des parties prenantes et de l'IPC qui sont en cours. Pour ce qui est des réunions des RALO et des groupes de travail, elles seront affichées sur l'emploi du temps. Et les RALO se réuniront de manière pratiquement aussi similaire que d'habitude. Mais c'est compliqué.

Alors, excusez-moi si je saute un petit peu du coq à l'âne, mais je regarde un petit peu ce qu'il faut vous dire. Pour l'instant, lundi soir, nous avons le gala. Mardi soir, nous avons ISOC et [Gems], la soirée musicale donc grâce à Olivier qui l'organise et qui en parlera tout à l'heure.

Ensuite, le cocktail. Alors, nous avons envoyé un sondage pour les sujets et pour les réunions. Malheureusement, je n'y ai pas accès. C'est Ariel qui a accès et je n'arrive pas à l'avoir au téléphone tout de suite. Donc, je suis désolée. Mais nous allons collecter les différentes informations

reçues par le sondage. Je ne suis même pas sûre combien de personnes ont répondu au sondage.

Si vous n'y avez pas répondu, le délai est demain. D'accord. Donc, si vous pouviez répondre au sondage, ce serait bien, nous dire quels sont les sujets que vous souhaitez voir aborder. Au milieu de la semaine, nous aurons un autre appel pour passer en revue l'emploi du temps avec Alan. Ensuite, je pourrais envoyer quelque chose par email.

Les formulaires de soumission pour les différents groupes commencent à arriver. Ils sont petit à petit... Ils rassemblent petit à petit les documents. J'essaye de voir comment éviter les chevauchements, les conflits entre les différentes réunions. Donc, pour l'instant, je n'ai pas beaucoup plus d'information à vous dire.

Une des questions que nous devons traiter, c'est la sensibilisation. Donc, Olivier et Dev sont indiqués pour s'occuper de cette question. C'est le point D de notre ordre du jour. Bon, Olivier et Dev.

Voilà. C'est tout ce que j'avais à dire là-dessus. Merci.

ALAN GREENBERG:

Excusez-moi, j'avais éteint mon micro. Vous m'entendez maintenant ? Vous m'entendez, mais vous entendez également mon écho.

Voilà. Ça va mieux. Je vais vous rappeler encore une fois qu'il y a un certain nombre de réunions qui sont prévues et ce qu'il nous faut absolument faire, c'est de trouver des sujets de discussion. On n'est pas très bon pour ça. Des questions à poser, par exemple, avec le Conseil.

En général, on se débrouille à la dernière minute pour trouver des choses à dire. Lors de la dernière réunion avec le Conseil, on a réussi à trouver des sujets, et ensuite, Rinalia nous a présenté d'excellents sujets à la fin, qu'on a mis comme ça à la dernière minute dans notre ordre du jour. Donc, moi ce que j'aimerais, c'est que tout le monde, y compris, Rinalia...

Oui, Rinalia, c'est vrai que vous aviez un petit peu fait un piratage de la réunion. C'était très bien, mais cette fois-ci, il faudrait que le piratage soit fait un petit peu plus tôt pour trouver des idées intéressantes à l'avance. Alors, on peut peut-être se téléphoner par Skype et faire un petit brainstorming, un remue-méninge, des différents sujets par exemple.

Holly, allez-y.

HOLLY RAICHE:

Oui, plusieurs choses. Alors, tout d'abord, j'ai organisé quatre ateliers à Hyderabad qui se sont très bien passés. C'était donc de la sensibilisation pour Hyderabad. Est-ce que vous souhaitez que l'on organise ce type de choses ? Ce pourrait être quelqu'un d'autre qui l'organise.

Ensuite, en termes de sujets, ce que je suggère, c'est de revenir à la déclaration de Steve Crocker sur les indicateurs de santé, parce qu'il y a beaucoup à dire là-dessus. On pourrait par exemple dire que nous avons beaucoup apprécié ce qui a été dit par Steve Crocker et en plus, etc.

ALAN GREENBERG:

Oui, effectivement. Il faudra faire attention à comment on présente les choses, puisque ça vient de Steve Crocker. Mais c'est une bonne idée.

Alors, la question des gTLD. C'est une question dont on devrait peut-être parler à mon avis, parce que je pense qu'on est un petit peu à un point de collision et on aura peut-être des problèmes. Donc, comment soulever la question et comment en parler ?

Alors, pour ce qui est de vos ateliers, je crois qu'ils ont été faits conjointement avec les personnes qui organisaient les séances de sensibilisation. C'est ça à Hyderabad ? Alors, je ne sais pas qui s'en occupe pour Copenhague. J'imagine qu'Olivier est un bon contact pour ce qui est de la sensibilisation et de l'implication. Alors, peut-être que vous devriez vous adresser au sous-comité sur la sensibilisation.

Mais j'imagine qu'Olivier, c'est quand même le point de contact là-dessus. Je crois que vous faites également un atelier pour les leaders régionaux sur le RDS. Donc, il ne faut pas l'oublier, ça. D'accord. Olivier, est-ce que vous avez des commentaires sur la sensibilisation et la participation ? Ou est-ce que Dev est présent ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Je peux très certainement en dire quelques mots.

Donc, vous avez peut-être remarqué que la journée numéro 1 contient une partie sensibilisation. Donc, nous sommes en train de discuter de ce que nous allons faire, peut-être une visite dans une université. C'est quelque chose qui a été discuté au niveau des parties prenantes mondiales.

Il nous faut donc identifier la bonne université, le bon cours. En ce qui concerne le renforcement des capacités, nous avons eu une réunion avec Tijani et son groupe pour savoir quel serait le meilleur moment pour organiser une séance de renforcement des capacités. Est-ce qu'on fait ça pendant toute la journée numéro 1 ? Ou est-ce qu'on étale tout ça sur la semaine ?

La réponse de Tijani, et la recommandation de Tijani, c'était d'organiser ça au moment du déjeuner. Donc, on a eu une demande qu'on a envoyée à Gisella d'organisation de cette séance de renforcement des capacités pendant toute la semaine, au moment du déjeuner.

Alors, c'est bon. Vous m'entendez toujours ?

ALAN GREENBERG:

Oui, oui, on vous entend. Il y a d'autres personnes qui parlent. On vous entend.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Oui, c'est vrai qu'on entend un peu des voix, parce qu'en fait ici, il est très tôt ce matin, chez moi. Alors, en ce qui concerne la sensibilisation et la participation, il y a une séance l'après-midi. Il y a EURALO et la NCUC qui se retrouvent. Donc. Il y aura cette séance de sensibilisation auprès des personnes qui viendront à la réunion ICANN.

Donc, c'est ça, l'après-midi de la première journée. Il y aura différentes présentations qui auront lieu pendant cette session. C'est une session de trois heures en fait. Donc voilà pour ce qui est de la sensibilisation,

du renforcement des capacités et de l'engagement. Alors maintenant, il y a l'événement parties prenantes mondiales.

Je ne sais pas quand exactement ça aura lieu. Nous sommes en train d'y travailler avec le département des parties prenantes mondiales. Cela inclut la communauté At-Large, mais aussi d'autres composantes de l'At-Large en Europe. Voilà un petit peu tout ce qu'on a pour l'instant. Voilà. C'est tout ce que j'avais à dire. Merci.

ALAN GREENBERG: Alors, cela veut dire également que nous sommes tous invités aux comités du Conseil d'administration, qui ont lieu en même temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alan, il faudra faire comme tout le monde. Il faudra faire de la « bi-localisation ».

ALAN GREENBERG: Non. Nous ne sommes pas invités aux comités du Conseil. Le fait qu'il y ait quelque chose qui apparaisse sur ce papier, cet ordre du jour, ne veut pas dire que vous êtes invités.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Vous devez faire la sensibilisation, Alan. Les autres réunions ne sont pas importantes.

ALAN GREENBERG: Y a-t-il d'autres commentaires sur la sensibilisation ? Non ? Alors, pour les événements de rencontre, tout ce qui est social.

GISELLA GRUBER: Alors, pour ce qui est social, on a parlé du gala le lundi et le cocktail de fin de réunion. C'est tout.

ALAN GREENBERG: Et l'ALAC ? Nous allons nous retrouver de manière plus détendue ? Est-ce qu'il y a des choses qui sont organisées pour nous ? On avait parlé de faire quelque chose le jeudi soir, me semble-t-il. Mais où en est-on là-dessus ?

GISELLA GRUBER: Oui, effectivement. Nous en avons parlé. La question, c'était de décider après le cocktail de faire quelque chose d'autre pour l'ALAC.

ALAN GREENBERG: La question, c'était de savoir s'il y avait de la nourriture, s'il y avait quelque chose de servi au moment du cocktail ?

GISELLA GRUBER: Alors, nous avons une réunion demain matin à Los Angeles avec l'équipe qui s'occupe de la réunion. Nous allons donc parler des détails logistiques de l'ICANN 58, 59 et 60.

Les différents lieux. Donc, nous allons parler de ces petits points, de ces petits détails logistiques. Une des questions justement, ce sera la question du cocktail. Donc, je pense que nous aurons davantage d'information après la journée de demain. Ensuite, on pourra décider, oui ou non, de faire un dîner le jeudi soir.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Est-ce qu'on sait dans quel hôtel on est ?

GISELLA GRUBER: Non. C'est l'une des questions dont nous allons discuter demain. Je vous assure que je leur poserais toutes ces questions pendant la réunion.

ALAN GREENBERG: D'accord. J'arrête avec mes questions ennuyeuses. Y a-t-il des personnes qui ont d'autres questions sur l'ICANN 58 à Copenhague ?

Non, ça va. Je n'entends rien. Je ne vois rien. Est-ce que vous avez d'autres choses dont vous souhaitez que l'on parle dans le point « Divers ». Sinon, nous allons terminer quarante-cinq minutes avant la fin de la réunion. C'est extraordinaire. Ça ne m'est jamais arrivé.

Bon. Eh bien, je vous remercie tous d'avoir participé à l'appel. Merci d'avoir prêté attention. Peut-être qu'il est très tard, très tôt chez vous. Je ne sais pas, mais je vous remercie en tout cas. Merci et au revoir à tous. Au revoir.

GISELLA GRUBER:

Donc, merci à tous. La réunion est terminée. Nous allons maintenant nous déconnecter. Je vous souhaite une excellente journée ou une excellente nuit. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]